

DESCRIPTION DES UNITES D'ENSEIGNEMENT

Nom de l'UE : Leadership et démarche qualité

Code UE : UE1/2-2

Département : Santé	
Cursus : Master	Orientation : /
Implantation : HELB Ilya Prigogine – Campus : Erasme et Woluwe Téléphone secrétariat :	
Cycle : 2 ^{ème} Bloc d'études : 1 ^{er} Situation dans la formation : 1 ^{er} quadrimestre 2 ^{ème} quadrimestre Niveau du cadre européen des certifications : Niveau 7	Unité d'enseignement pré-requise : Non Unité(s) d'enseignement co-requise(s) : Non Volume horaire/an : 38h Nombre de crédits ECTS : 5 ECTS Obligatoire ou optionnel : Obligatoire Langue d'enseignement : Français Langue d'évaluation : Français
Responsable(s) de l'UE : K. Franck	Titulaire(s) des Activités d'Apprentissage : Karin Franck Yves Maule Wivine Schellekens
CONTRIBUTION AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT :	
En regard de l'ensemble du programme de formation, l'UE contribue au développement des compétences et capacités suivantes :	
Les compétences et capacités sont issues du Référentiel de Compétences ¹ rédigé par l'Académie de Recherche de l'Enseignement Supérieur (ARES). Celui-ci est construit sur base du modèle CanMeds et des compétences édictées par le CFAI. <small>1 Groupe de travail Technique – Master en Sciences Infirmières – Référentiel de Compétences de l'infirmier de pratique avancée – 13 avril 2020</small>	
Compétences et capacités :	
<u>Rôle d'expert clinique :</u>	
Compétence 02. Porter un regard critique sur les pratiques	
- 02.3 / Promouvoir la qualité et la sécurité des soins ainsi que la gestion des risques	
<u>Rôle de Leader :</u>	
Compétence 01. Exercer un leadership clinique en situations complexes	
- 01.1 / Exercer un processus d'influence pour transformer les pratiques de soins	
- 01.2 / Exercer un processus d'influence pour transformer les contextes de soins	
Compétence 02. Exercer un leadership politique	
- 02.1 / Exercer un processus d'influence politique pour contribuer à l'amélioration de l'expérience de santé des personnes.	
- 02.2 / S'impliquer dans des actions politiques visant au développement de la profession infirmière aussi bien dans le milieu professionnel qu'auprès du public	
- 02.3 / Promouvoir la plus-value de la discipline infirmière	
<small>ARES, MSI Brussels, référentiel de compétences, Programme 2023 – 2024 Master en Sciences Infirmières – p 3 et 5.</small>	
<u>ACQUIS D'APPRENTISSAGE*</u>	

<p>Au terme de l'unité d'enseignement « Leadership et démarche qualité » l'étudiant sera capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Décrire et illustrer les facteurs d'influence de l'exercice du leadership infirmier dans tous les domaines de la discipline • Décrire et illustrer les notions de base de la démarche qualité et de la gestion des risques • Décrire et analyser les étapes nécessaires au changement et identifier les différentes composantes de modèles expliquant le changement 	
<u>CONTENU SYNTHETIQUE</u>	
<p><u>Qualité :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Définition des concepts • Contexte belge de la gestion de la qualité • Dimensions et caractéristiques de la Qualité (SPR de Donabedian, modèle IOM) • Processus de gestion de la qualité, PDCA Deming • Indicateurs de qualité • Certifications et accréditations • Pensée critique sur les audits Q <p><u>Gestion des risques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Définitions notions de risque et sécurité (erreur, incident, faute, EI, presque-accident...) • Gestion des risques et sécurité et stratégies pour limiter le risque • Méthodes et outils d'analyse des risques (e.a. Modèle Reason et d'Ishikawa) • La culture blame-free et la culture juste • Les facteurs humains dans la survenue d'EI • Événement Indésirable : définition, incidence, facteurs humains, outils de déclaration et d'analyse <p><u>Leadership</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Définition des concepts : leadership, management, gestion, empowerment • Différents types et modèles de LP • Domaines d'exercice du LP infirmier • Objectifs et bénéfices du LP • Focus sur les leaderships clinique et politique • Qualités et compétences du leadership infirmier • Modèle de Mathieu et al. (inspiré du modèle de Rose Sherman et al.) <p><u>Gestion du changement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les modèles pour comprendre le changement • Les étapes du changement • Évaluation de la gestion du risque lié au changement 	
<u>METHODES D'APPRENTISSAGE</u>	
<ul style="list-style-type: none"> • Éléments théoriques : cours magistraux, exposés • Analyse des pratiques professionnelles : débats, séminaires, partages d'expériences • Travaux pratiques : étude de cas cliniques, séances d'exercices 	
<u>SUPPORTS DE COURS</u>	
Support sur e-campus**	Obligatoire
Type de support : Power Point, syllabus, ouvrage, ...	

Supports de cours de type power point, articles et références bibliographiques mis à disposition sur l'université virtuelle.	X
L'existence de support de cours obligatoire ne dispense pas de la prise de note de l'étudiant.	
<u>MODALITES D'EVALUATION</u>	
<ul style="list-style-type: none"> • Type d'évaluation : oral/écrit/ TP/ évaluation continue (à préciser), travail, épreuve intégrée, non évalué, distanciel, présentiel, ... <ul style="list-style-type: none"> • 1^{ère} session : Epreuve intégrée pour toute l'UE sous forme d'un travail écrit à réaliser par groupe de 2 à 4 personnes avec défense orale pendant la session d'examen. • 2^{ème} session : Epreuve intégrée pour toute l'UE sous forme d'un travail écrit à réaliser individuellement ou en groupe de 2 à 4 personnes avec défense orale pendant la session d'examen. • Pondération spécifique à l'UE : une seule ligne, une seule note • Mode de calcul de la note générale de l'UE si plusieurs AA : 	
Case à cocher	Type de moyenne
	Moyenne arithmétique
	Moyenne arithmétique pondérée
	Moyenne géométrique
	Moyenne géométrique pondérée
	Note absorbante
X	Évaluation intégrée
	Non évalué

* Définitions:

Article 15. - § 1^{er} du Décret "paysage" du 7 novembre 2013:

Acquis d'apprentissage : énoncé de ce que l'étudiant doit savoir, comprendre et être capable de réaliser au terme d'un processus d'apprentissage, d'un cursus ou d'une unité d'enseignement validée ; les acquis d'apprentissage sont définis en termes de savoirs, d'aptitudes et de compétences ;

Compétence : faculté évaluable pour un individu de mobiliser, combiner, transposer et mettre en œuvre des ressources individuelles ou collectives dans un contexte particulier et à un moment donné ; par ressources, il faut entendre notamment les connaissances, savoir-faire, expériences, aptitudes, savoir-être et attitudes ;

Capacité : « activité intellectuelle stabilisée et reproductible dans des champs divers de la connaissance. » Meirieu Ph., Apprendre, oui, mais comment ? ESF éditeur, 1988, p. 153-154 . Cette proposition suggère que la compétence serait une combinaison appropriée de plusieurs capacités dans une situation déterminée.

http://commonweb.unifr.ch/artsdean/pub/gestens/f/as/files/3650/34116_091116.pdf , la compétence étant un « savoir identifié mettant en jeu une ou des capacités, dans un champ notionnel ou disciplinaire déterminé. » Meirieu Ph., Apprendre, oui, mais comment ? ESF éditeur, 1988, p. 153-154

**Un support obligatoire doit être mis en ligne sur e-campus, excepté s'il s'agit d'un livre protégé par le droit d'auteur (les articles doivent cependant être mis en ligne).